



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question écrite n° 42175

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé prie M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer le bilan de l'action gouvernementale mise en oeuvre pour appliquer l'engagement n° 57 pris par M. François Hollande, alors candidat à la présidence de la République, dans son "agenda pour le changement". Aux termes de l'engagement n° 57, M. Hollande indiquait : "Je soutiendrai la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement et d'une véritable gouvernance de la mondialisation autour du G 20, des organisations régionales et des Nations-unies. Je resserrerai nos liens avec les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil...). J'agirai pour une aide accrue aux pays en développement et pour un renouveau du multilatéralisme. Je plaiderai pour une réforme de l'ONU, notamment l'élargissement du conseil de sécurité, au sein duquel la France gardera son siège et son droit de veto".

Texte de la réponse

Comme l'ensemble du gouvernement, le ministère des affaires étrangères met en oeuvre les engagements du Président de la République. Dans le dossier multilatéral, l'action de la France est déterminée. Elle défend notamment de longue date le renforcement et le rehaussement du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et sa transformation en une institution spécialisée des Nations unies pour l'environnement. Cette action résolue a permis le renforcement du PNUE lors de la conférence des Nations unies pour le développement durable (Rio+20) en juin 2012, qui constitue une première étape dans la réforme de la gouvernance mondiale de l'environnement. Ces efforts trouvent leur prolongement dans les négociations pour la lutte contre le changement climatique, dans lesquelles la France est pleinement mobilisée, comme en témoigne la présidence et l'accueil à Paris de la 21e conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques. Le G20 joue également un rôle stratégique dans la gouvernance économique internationale et la France considère qu'il doit activement contribuer à la régulation de la mondialisation. A titre d'exemple, en matière de fiscalité internationale, la France s'est fortement mobilisée pour faire adopter le plan d'action de l'OCDE par le G20. L'émergence de nouvelles puissances a bouleversé la scène internationale et les relations de la France avec les grands émergents occupent une place stratégique dans sa politique étrangère ; adaptation du réseau diplomatique et consulaire, réflexion prospective constante ; intensification des visites de haut niveau en 2012 et 2013 (Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud, Turquie). La politique d'aide publique au développement de la France reflète également son engagement au service des grands enjeux globaux. La France demeure le quatrième donateur mondial et a maintenu son niveau d'APD malgré le contexte budgétaire difficile qui a contraint plusieurs de ses voisins européens à réduire drastiquement le leur. La France a par ailleurs entrepris, depuis un an, un important travail de rénovation de sa politique d'aide, qui se traduira notamment par l'adoption d'un nouveau document stratégique annexé à la première loi d'orientation et de programmation sur le développement qui sera adoptée en janvier prochain. Le système des Nations unies constitue l'un des tout premiers champs d'application de l'action de la France et elle est particulièrement vigilante dans le suivi de son efficacité et le maintien de sa légitimité. Elle soutient à ce titre la réforme du Conseil de sécurité, afin qu'il soit plus représentatif du monde d'aujourd'hui, tout en renforçant encore son

autorité et son efficacité. La France est ainsi favorable à un élargissement du Conseil de sécurité dans les deux catégories de membres, permanents et non-permanents..

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42175

Rubrique : État

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2013](#), page 11704

Réponse publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13444